

UNION COOPERATIVE

DES

SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE CONSOMMATION

1, rue Christine, 1, à Paris

— 15 —

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION

Nous connaissons la prospérité des Wholesales. Notre ami de Boyve nous tient au courant, chaque mois, dans ce Bulletin, du développement prodigieux de la Coopération en Angleterre. Nous savons que les Sociétés coopératives se sont fédérées, qu'elles ont concentré leurs achats, ouvert leurs gigantesques magasins de gros, et qu'elles sont en voie, maintenant, de constituer des ateliers de production. Et tout cela, sans préjudice de nombreuses œuvres de solidarité, d'instruction et d'éducation.

Nous n'ignorons point, d'autre part, l'état de la Coopération en France. Le mieux est de n'insister pas.

A quoi cela tient-il? Sont-ce les forces, les richesses, les idées, le sens social qui nous font défaut? Non pas. Nos Associations sont nombreuses. Le milieu leur est des plus favorables. La solidarité est bien dans les traditions de ce pays. Si la première Société de consommation est d'Angleterre, la première Société de production est de France.

Notre inaptitude d'organiser, notre impuissance d'agir positivement viennent, il le faut dire, de nos divisions. Nous sommes, certes, des forces; mais indisciplinées. La cohésion ne se fait qu'un jour, à une heure tragique ou d'enthousiasme — et alors nous étonnons le

monde. Mais, aussitôt, nous nous dispersons, nous nous opposons — et nous nous annihilons.

Sans doute, l'héroïsme guerrier était fait de ces élans. Nous nous y tenons. Mais l'action sociale demande plus de persévérance dans l'effort; si moins d'éclat et de panache. Et c'est l'action sociale qui, dorénavant, importe.

A ne pas en convenir, notre impuissance s'avérera. Nous continuerons quelque temps de proposer l'idéal le plus haut, en éprouvant le ridicule mortel de ne le pouvoir vivre. Puis nous deviendrons ce que sont devenus les peuples qui n'ont plus de rôle dans l'humanité.

La Coopération se rattache ainsi aux problèmes les plus graves. L'incapacité de vivre socialement, en organisant la justice, dans la Société coopérative est le corollaire de notre incapacité notoire de vivre socialement, en organisant la liberté, dans l'État.

Comprenons que la Coopération n'est pas la fantaisie de quelques philanthropes hésitants, ou trop sûrs de leurs syllogismes naïfs: qu'elle n'est pas, non plus, une simple boutique pour quelques sociétaires prévoyants et ingénieux. Sachons bien que la Coopération est le seul mode d'organisation économique qui convienne présentement.

Qu'on me permette de reproduire à ce sujet quelques extraits caractéristiques d'une lettre que m'adressait, il y a quelques mois, un gérant de grandes propriétés agricoles :

... La crise de l'agriculture tient en grande partie à ces difficultés de main-d'œuvre. Le cultivateur, qui exploite une ferme de 100 à 200 hectares, n'a à sa disposition qu'un personnel insuffisant et hostile. D'autre part, le cultivateur, qui le plus souvent est un brave homme, manque absolument de l'instruction et des qualités intellectuelles nécessaires pour se faire aimer de ce personnel et se l'attacher. De là, entre ce patron et ces ouvriers des malentendus constants et une défiance réciproque. De là, aussi, de part et d'autre, des procédés haineux et violents.

Je sais bien, hélas ! que la situation est à peu près la même dans l'industrie; mais les résultats en sont bien moins graves, l'industriel ayant à sa disposition des moyens de surveillance ou d'action qui échappent au cultivateur (1).

La conclusion, c'est que, le cultivateur n'aimant pas ses ouvriers, et les ouvriers n'aimant pas le cultivateur, l'exploitation agricole périclité. Résultat: Quand le cultivateur a fini son bail, il quitte sa ferme, et ses ouvriers vont encore grossir les immenses agglomérations urbaines.

(1) C'est peut-être une erreur de notre correspondant. Je crois que la situation est la même dans l'industrie, sinon pire. Nous ne produisons que de plus en plus mal, de plus en plus difficilement.

Quel remède à cet état de choses? Un seul, je crois: la Coopération.

Il faut que le patron et l'ouvrier agricole fusionnent en un personnage unique. Il faut que ces grandes fermes de Beauce ou de Brie, qui ne fonctionnent plus que difficilement et de façon précaire, soient reprises par trois, quatre, dix familles associées, qui vivent à l'aise et heureuses, là où le patron et les ouvriers actuels ne peuvent plus vivre.

Nous sommes donc à un moment de l'évolution économique où la Coopération ne se propose pas seulement comme une idée de justice qui satisfait notre conscience, mais où elle s'impose, en outre, comme une nécessité à laquelle nous devons nous plier.

C'est là, et là d'abord, à l'organisation de la Coopération que doivent porter tous les efforts intelligents et désintéressés des hommes de progrès.

C'est le devoir impérieux de tous ceux qui se disent coopérateurs. Ils sont assez nombreux pour que, à le remplir comme il convient, ils obtiennent quelques résultats. Leur force ne sera-t-elle pas décuplée le jour où, enfin, ils mettront leurs idées essentielles en pratique?

Ils n'ont qu'à s'organiser et à agir.

S'organiser, agir, tout est là. Je crois qu'il importe plus, maintenant, d'organiser sérieusement les Sociétés qui existent que d'en fonder d'autres, surtout dans les localités qui en ont déjà.

À cet égard le Comité central a fait ce qu'il a pu. Il a pris l'initiative de l'Office coopératif. Les Sociétés ont-elles fait ce qu'elles devaient?

Les 70 Sociétés adhérentes, oui. Or, il y en a plus de 1,500 en France. Calculons le déchet. Un coopérateur conscient ne saurait admettre qu'une Société, même si elle n'y trouve pas un intérêt immédiat, se refuse à faire partie de l'Office coopératif, à lui passer ses achats. C'est surtout au début, à l'heure difficile, qu'il convient d'adhérer. Il y a du parasitisme — et c'est le contraire du coopératisme — à venir pour récolter seulement, quand on est resté chez soi au temps du labour.

Il faut que l'Office coopératif devienne le Magasin de gros. S'il échoue, dans sa difficile entreprise, ç'en est fait de la Coopération en France.

Volontiers nous nous persuadons que l'impuissance où nous sommes de réaliser une chose que nous avons voulue n'est que le témoignage que nous en réussirons une plus grande et plus parfaite. C'est une hypocrisie. L'impuissance du moins est, *a fortiori*, l'impuissance du plus. La Coopération n'est pas le terme de l'évolution sociale; mais nous passerons par elle ou nous resterons dans le gâchis politique et social où nous semblons nous complaire.

COMITÉ CENTRAL

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE 1901

La séance est ouverte à 2 h. 20, sous la présidence de M. FITSCH.

Étaient présents : MM. FITSCH, BUFFET, DE BOYVE, CHABERT, DEHERME, DELORME, GIDE, GUITTON, LANDRY, LÉBEAUF, LE MOUTON, SORIA et TUTIN.

Excusés : MM. LEGRAND et CHIOUSSE.

Représentés : MM. BONTRON, CHAMBON, FABRE.

Assistaient à la séance : M. SUARNEL, de la *Société du 18^e arrondissement* et M. ONOFF, de la *Société le Progrès d'Aubervilliers*.

Le procès-verbal de la dernière séance, dont il est donné lecture, est lu et adopté.

Le secrétaire général donne lecture de la correspondance.

L'*Alliance coopérative internationale*, demande au Comité de bien vouloir lui adresser les documents qu'il possède.

Le nécessaire sera fait.

M. Franck Pearsons a demandé une quantité de renseignements sur la Coopération en France. Le secrétaire général lui a fourni tous ceux que possédait le Comité.

Le Comité, au sujet de l'application de la loi de 1867 aux Sociétés coopératives, entre dans une longue discussion.

Diverses Sociétés demandent des renseignements. M. Soria répondra.

Il est décidé que le Comité se réunira le 19 janvier, pour la formation du Bureau.

Le Comité charge les secrétaires de faire le tirage au sort pour le classement des membres sortant et des candidats pour les prochaines élections.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire, TUTIN.